

Cossé-le-Vivien, le 2 avril 2021



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
23 Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher-ère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 8 avril 2021 à 20h30

Vu l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant le conseil municipal à se tenir par visioconférence jusqu'au terme de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu la loi du 15 février 2021 prolongeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021

Considérant le contexte sanitaire sur le territoire national ;

La réunion se déroulera en visioconférence sur l'application ZOOM.

Vous pourrez intégrer la réunion en utilisant le lien ci-dessous :

<https://us02web.zoom.us/j/3559435991>

Ce lien vous sera également transmis **par mail** avant la réunion. Vous pourrez utiliser votre PC, tablette ou smartphone. Votre équipement devra disposer d'une caméra et d'un micro intégré.

Les services de la mairie demeurent à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation de cette séance de conseil municipal. En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Convention d'adhésion « Petites Villes de Demain »

Finances & administration générale

- Vote des taux de fiscalité 2021
- Comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes
- Compte de gestion 2020 du budget ENR
- Comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes
- Compte administratif 2020 du budget ENR

- Affectation et reprise définitive des résultats de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes
- Affectation et reprise définitive des résultats de l'exercice 2020 du budget ENR
- Calcul du coût moyen par élève de l'école publique
- Tarifs de l'accueil périscolaire 2021-2022
- Tarif repas adultes collège Saint-Joseph
- Tarifs du restaurant scolaire et de la cuisine centrale 2021-2022
- Admissions en non-valeur
- Durée d'amortissement des nouveaux biens de la cuisine centrale
- Création d'un poste de responsable du service espaces verts
- Création d'un poste de chargé(e) de communication
- Recrutements de vacataires afin d'assurer la mise sous pli de la propagande électorale du canton de Cossé-le-Vivien dans le cadre des prochaines élections départementales

Urbanisme & bâtiments

- Travaux de viabilisation du lotissement de la Plaine : signature du marché
- Procédure de mise en vente des parcelles du lotissement de la Plaine
- Travaux d'éclairage public au Parc municipal avec Territoire d'énergie Mayenne
- Travaux d'éclairage public entre le lotissement de l'Erable et le parking de l'école Jean Jaures avec Territoire d'énergie Mayenne
- Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public.

Sport, vie associative et culturelle

- Règlement des chantiers argent de poche : critère d'attribution des missions
- Présentation du « Projet Culture » de la commune
- Plaine sportive : demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Cadre de vie

- Renouvellement du label « chemin de la nature » pour la pré de Cossé avec Mayenne Nature Environnement (MNE)

Informations du maire et des adjoints

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher-ère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT

